

Transports Un festival dédié
aux deux-roues → P. XII

Pontoise Le musée Pissarro
en quête de reconnaissance → P. I

95

Val-d'Oise • Samedi 27 mai 2023 • N° 24493 • 1,90 €

Le Parisien



Palmarès
Les meilleurs cookies
en Île-de-France

→ Cahier central - P. VI et VII

ISTOCK



Concerts annulés

Céline, quand reviendras-tu ?

La star québécoise a annoncé renoncer aux 42 dates de sa tournée européenne pour raisons de santé. Ses fans se demandent si elle pourra remonter sur scène un jour.

→ Fait du jour - P. 2 et 3

AFP/LUCAS BARROULET

Le Parisien



ICON SPORT/ANTHONY DIBON

PSG Le onzième titre n'est
plus qu'une formalité

→ Sports - P. 18 et 19



LP/ARNAUD DUMONTIER

Conso Intermarché vole
au secours de Casino

→ Économie - P. 8

Garde à vue
Un policier soupçonné
de deux meurtres

→ Police-Justice - P. 13

R 20174 - 527 - 1,90 €



Avis de Décès

LAGNY-SUR-MARNE (77)

«Garde mon âme dans la paix,
Près de toi, Seigneur.»

Famille CHARPENTIER, leurs enfants et petits-enfants, ses belles-sœurs, neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces, Mme Geneviève PAILLOUX, ses enfants et petits-enfants, ses cousins et cousines, Mme Colette PETIT-GUILLENDU, Mlle Françoise MARMAGNE, M. Eric BATAILLE, ses filleules et filleul, Mme Geneviève COULOMBEL-PINON, sa soeur selon le cœur, Mme Martine GARCIA, sa filleule selon le cœur, ainsi que toute la famille,

vous font part, dans la tristesse mais aussi l'espérance, du retour à Dieu de

Mme Hélène

CADELLE-CHARPENTIER

Ancien Directeur de Recherche au C.N.R.S.
Veuve de Gabriel CHARPENTIER († 1997)

décédée le dimanche 21 mai 2023, à LAGNY-SUR-MARNE, à l'âge de 90 ans.
Priez pour elle !
L'Eucharistie sera célébrée pour elle le mardi 30 mai 2023 à 15 heures, en l'église Notre-Dame des Ardents de LAGNY-SUR-MARNE, sa paroisse où l'on se réunira. Un registre à signature sera à votre disposition pour recevoir vos témoignages d'amitié et de sympathie. Ni fleurs ni couronnes. Des prières, des messes, des dons à des oeuvres caritatives. Elle reposera, dans l'attente de la Résurrection, au cimetière de LAGNY-SUR-MARNE, dans le caveau de famille.

19, rue Jeanne d'Arc,
77400 LAGNY-SUR-MARNE

PGF-SERVICES FUNERAIRES
LAGNY-SUR-MARNE
01 60 07 78

MONTESSON (78)

Mme Andrée BEL, son épouse,
Alexandre, Nathalie et Nicolas,
ses enfants,
Dominique, son frère,
Ses belles-sœurs, ses belles-filles,
son gendre et ses petits-enfants,

ont l'infinie tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-François BEL

Chevalier de l'ordre national du Mérite, Maire Honoraire de Montesson,

survenu le mardi 16 mai 2023 à l'âge de 78 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 31 mai 2023 à 13h45 en l'église Notre-Dame de Montesson, suivie de l'inhumation au cimetière de Montesson.

Remerciements

PROVINS (77)

Christophe et Miriam,
Emilie et John,
Sandrine et Ruathanak,
ses enfants,

Très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées lors du décès de

David
FAJARDO Y ROMERA

vous adressent leurs sincères remerciements.

PRADOUX - CHEVRIOT
POMPES FUNÈBRES & MARBRERIE
3, AV. DE LA FERTÉ
& 6, RUE DE LA CORDONNERIE
PROVINS - 01 64 00 01 93

BEAULIEU-LES-FONTAINES (60)
CLAYE-SOUILLY (77)

Ses enfants et sa belle-fille,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,

très touchés des marques de sympathie, d'amitié et de réconfort qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

Mme Denise
PEIRTSEGAËLE

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur peine par leur présence, leur soutien, leurs envois de fleurs et leurs messages de condoléances.

PF LANGLOIS NOYON
03 44 76 67 12

SAINTE-COLOMBE (77)

Par une présence chaleureuse, un geste, un regard, une pensée, une fleur, vous avez tenu à nous aider lors des obsèques de

Mme Ghislaine NOËL

Sachez combien nous avons été touchés.
A tous et pour tout, nous vous disons simplement... Merci.

Roger NOËL, son époux ;
Jean-Pierre et Ghislaine NOËL,
Daniel NOËL,
Laurent et Paule NOËL,
Maryline et Fabrice YSEBAERT, ses enfants.

PRADOUX - CHEVRIOT
3, AVENUE DE LA FERTÉ
& 6, RUE DE LA CORDONNERIE
PROVINS 01 64 00 01 93

VOISENON (77)

Dominique ALEXANDRE,
son épouse,
Agathe ALEXANDRE, sa fille,
Virginie et Aurélie BERTAUX-RIVIERE, sa fille de cœur et son épouse,
Jade, sa petite-fille,
Frédérique JAY, sa tante et ses enfants,
Ainsi que ses amis et sa famille,

très touchés des marques d'affection, d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Nicolas ALEXANDRE

Par une présence chaleureuse, une prière, un geste, un regard, une fleur ou une pensée, vous avez tenu à nous aider dans ces moments difficiles. A tous et pour tout, nous vous disons simplement merci.

COULOMMIERS (77)

Ses sœurs,
Son beau-frère,
Ses neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,

très sensibles aux marques de sympathie que vous leurs avez témoignées dans le deuil qui vient de les frapper en la personne de

M. Jacques BOUCHER

vous expriment leurs vifs et sincères remerciements.

POMPES FUNÈBRES CANARD
LE CHOIX FUNÉRAIRE
77120 COULOMMIERS
01 64 03 26 37

Le Parisien

Publiez vos avis de décès, remerciements et hommages avec Le Parisien



Des formulaires dédiés pour une saisie simple



Choix d'une parution papier ou web



Affichage en temps réel de votre annonce



Paiement 100% sécurisé

Rendez-vous sur
odella.fr/lp/leparisien

ANNONCES 95

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait - Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 379€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 135 € HT - (SNC) 210 € HT - (SARL) 141€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210 € HT - CLÔTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106 € HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et cédants : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232 € HT) - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 (0,221€ HT)

Constitution de société

Création de la sas : Trans F Vert. Siège : 16 Av. de la Siale 95520 OSNY. Capital : 10 €. Objet : - Vente/achat de voitures - Location de voitures - Transport des personnes en voiture avec chauffeur VTC Président : Aleksandrs Fjodorovs, 16 Av. de la Siale 95520 OSNY. Durée : 99 ans au rcs de PONTOISE. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

Création de la sas : MARIKO Transport et Logistique. Sigle : MTL. Siège : 23 allée de la sébille 95800 CERGY. Capital : 2000 €. Objet : Le transport routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas 3.5 T. et location de véhicule avec chauffeur Les services de déménagement par transport routier fournis aux entreprises et aux ménages, garde-meubles. Président : Cheick T MARIKO, 23 allée de la sébille 95800 CERGY. Durée : 99 ans au rcs de PONTOISE. Tout associé a accès aux assemblées. Chaque action égale à une voix. Cessions libres.

Divers société

Rectificatif le 26/05/2023 concernant M Maan Gaurav Singh, lire Maan gaurav en lieu et place de Maan Gaurav Singh.

PEREIRA

SARL au capital de 4 000 € Siège social : 11 bis, route d'Argenteuil 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS RCS PONTOISE 511666232
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 15/05/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/05/2023.

CONTACT COMMERCIAL :
01 84 21 09 27
leparisien.annonces-legales.fr

il a été nommé liquidateur(s) M DE OLIVEIRA PEREIRA Carlos demeurant au 11 bis, route d'Argenteuil 95240 CORMEILLES-EN-PARISIS et fixé le siège de liquidation ou les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PONTOISE.

SYNERGIE RESEAUX

SASU au capital de 500 € Siège social : 5 Rue des Chauffours 95000 CERGY RCS PONTOISE 883095952
Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/12/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2022, il a été nommé liquidateur(s) M KANE Amadou demeurant au 12B Square de l'Echiquier 95800 CERGY et fixé le siège de liquidation ou les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PONTOISE.

Enquête publique

COMMUNE
D'HERBLAY-SUR-SEINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
MODIFICATION DU PLAN LOCAL
D'URBANISME
DU 14 JUIN 2023 AU 17 JUILLET
2023 INCLUS

Par Arrêté en date du 23 mai 2023, Monsieur le Maire de la Commune d'Herblay-sur-Seine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête publique se déroulera en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, du 14 juin 2023 au 17 juillet 2023 inclus, soit durant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture :
* Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
* Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
* Jeudi de 12h30 à 19h30

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

A cet effet, le Président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné M. Philippe ZELLER, ministre plénipotentiaire hors classe en retraite, en qualité de Commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce dernier. Ils seront également consultables sur internet à l'adresse suivante : <https://www.herblaysurseine.fr/au-quotidien/amenagement-et-urbanisme/>

Un poste informatique permettant de consulter le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

- Consignées sur les registres d'enquête ouverts en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent
- Adressées par voie électronique à l'adresse mail suivante : enquetepublique@herblay.fr
- Adressées par écrit à : Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie d'Herblay-sur-Seine, 43 rue du Général de Gaulle 95220 HERBLAY-SUR-SEINE

L'ensemble des observations et propositions déposées seront également consultables sur la page internet dédiée à l'enquête.

Les courriers et courriels reçus en dehors des dates de l'enquête publique seront considérés comme hors délai et ne pourront être pris en compte.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Herblay-sur-Seine, au Centre administratif Saint-Vincent, les :

* Mercredi 14 juin 2023 de 14h30 à 17h30
* Jeudi 22 juin 2023 de 16h00 à 19h00
* Vendredi 07 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
* Jeudi 13 juillet 2023 de 16h00 à 19h00

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant une année à la Mairie d'Herblay-sur-Seine, Centre administratif Saint-Vincent aux jours et heures habituels d'ouverture. Les documents seront également consultables sur le site internet de la Ville (www.herblaysurseine.fr).

Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h

Paiement 100% sécurisé

Formulaires certifiés pour une annonce conforme

Affichage en temps réel

Rendez-vous sur leparisien.annonces-legales.fr



RAPPORT N° 202300 0376

OBJET DE L'INTERVENTION :
Vérification des panneaux
d'affichage

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Destinataires :

- M. le Maire d'Herblay.
- M. le Procureur de la République par l'intermédiaire de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent.
- M. le Responsable de la Police Municipale.
- Archives de la Police Municipale

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt trois, le deux du mois de juin

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal DEPARIS Laetitia
Gardien METAYER Alexis

---Agent(s) de Police Judiciaire Adjoint(s), dûment agréé(s) et assermenté(s)---

---En résidence à HERBLAY SUR SEINE---

---Agissant conformément aux ordres reçus, revêtus de nos uniformes et munis des insignes apparents réglementaires de notre qualité---

---Vu les articles 21/2°, 21-2, 53, 73, 78-6 et 429 du Code de Procédure Pénale---

---Vu les articles L.511-1 à L.515-1 du Code de la Sécurité Intérieure---

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants:

--Ce jour, conformément aux consignes reçues de notre hiérarchie, nous constatons la présence d'affiches concernant une enquête publique--

--Nous constatons la présence des affiches aux endroits suivants :

- *Groupe Scolaire Jean Moulin, Chemin de la Roue
- *Ecole Marice Curie, Rue de Conflans
- *Ecole Pasteur, Rue du Port aux Vins
- *Groupe Scolaire Saint Exupéry, Chemin de Conflans
- *Groupe Scolaire les Chênes, Route de Conflans
- *Groupe Scolaire Jean Jaurès, rue Maryse Bastié
- *Groupe Scolaire les Buttes Blanches, Rue du Gai Savoir
- *Stade des Beauregards, Route de Pierrelaye
- *Centre de Loisirs du Bois des Fontaines, Rue Chateaubriand
- *Dojo, Chemin de Chennevières
- *Maison des Copistes, Rue René Benay
- *COSEC, Rue de l'Orme Macaire
- *Mairie, Rue du Général de Gaulle
- *Centre technique municipal, 15 avenue Paul Langevin

--Rapport établi et clos ce jour a HERBLAY-SUR-SEINE (95)--

Signature du rapport N°2023 000376

Les A.P.J.A. :

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

Le Chef de Service de Police Municipale



RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt trois, le quatorze du mois de juin

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal DOMZALSKI
Matthieu
Brigadier PENNEQUIN Ludovic

RAPPORT N° 202300 0400

OBJET DE L'INTERVENTION :

**CONSTATATION DE L'AFFICHAGE
PUBLIC**

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Pièces Jointes :

-clichés photographiques

Destinataires :

- M. le Maire d'Herblay.
- M. le Procureur de la République
par l'intermédiaire de l'Officier de
Police Judiciaire territorialement
compétent.
- M. le Responsable de la Police
Municipale.
- Archives de la Police Municipale

*---Agent(s) de Police Judiciaire Adjoint(s), dûment agréé(s) et
assermenté(s)---*

---En résidence à HERBLAY SUR SEINE---

*---Agissant conformément aux ordres reçus, revêtus de nos
uniformes et munis des insignes
apparents réglementaires de notre qualité---*

*---Vu les articles 21/2°, 21-2, 53, 73, 78-6 et 429 du Code de
Procédure Pénale---*

*---Vu les articles L.511-1 à L.515-1 du Code de la Sécurité
Intérieure---*

Nous avons l'honneur de vous rendre compte des faits suivants:

Assisté du Gardien Stagiaire PERROT Guillaume,

Ce jour, le mercredi quatorze juin deux mille vingt-trois, à treize heures et
trente minutes, de rédaction administrative à notre poste de police
municipale, sis rue Jean Bordenave.

Donnons suite à une demande de notre hiérarchie concernant la
constatation d'affichage, d'une enquête relative à la modification du PLU
sur le territoire communal.

A bord de notre véhicule de service portant pour indicatif radio "TV 01"
nous nous rendons sur les différents sites suivants et effectuons des
clichés photographiques que nous joignons en pièces jointes confirmant
la présence des affichages:

- Groupe Scolaire Jean Moulin (chemin de la Roue)
- Ecole Marie Curie (Rue de Conflans)
- Groupe Scolaire Saint Exupéry (chemin de Conflans)
- Groupe Scolaire les Chênes (route de Conflans)
- Groupe Scolaire Jean Jaurès (rue Maryse Bastié)
- Stade des Beauregards (route de Pierrelaye)
- Centre de Loisirs du Bois des Fontaines (rue Chateaubriand)
- Maison des Copistes (rue René Benay)
- COSEC (rue de l'Orme Macaire)
- Mairie (rue du Général de Gaulle)
- Centre Technique Municipale (15 avenue Paul Langevin).

A quinze heures et trente minutes, fin de mission, effectuons un retour à
notre central pour la rédaction du présent rapport.

Signature du rapport N°2023 000400

Les A.P.J.A. :

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale

Photo N°1 - <Nouvelle photo>



Photo N°2 - <Nouvelle photo>



Photo N°3 - <Nouvelle photo>



Photo N°4 - <Nouvelle photo>

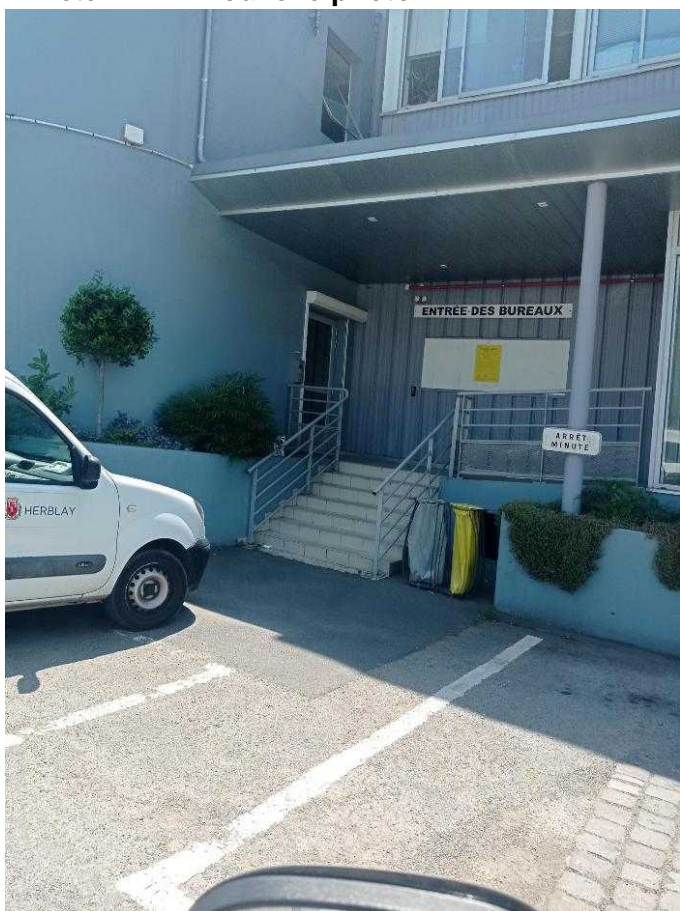


Photo N°5 - <Nouvelle photo>



Photo N°6 - <Nouvelle photo>



Photo N°7 - <Nouvelle photo>



Photo N°8 - <Nouvelle photo>



Photo N°9 - <Nouvelle photo>



Photo N°10 - <Nouvelle photo>

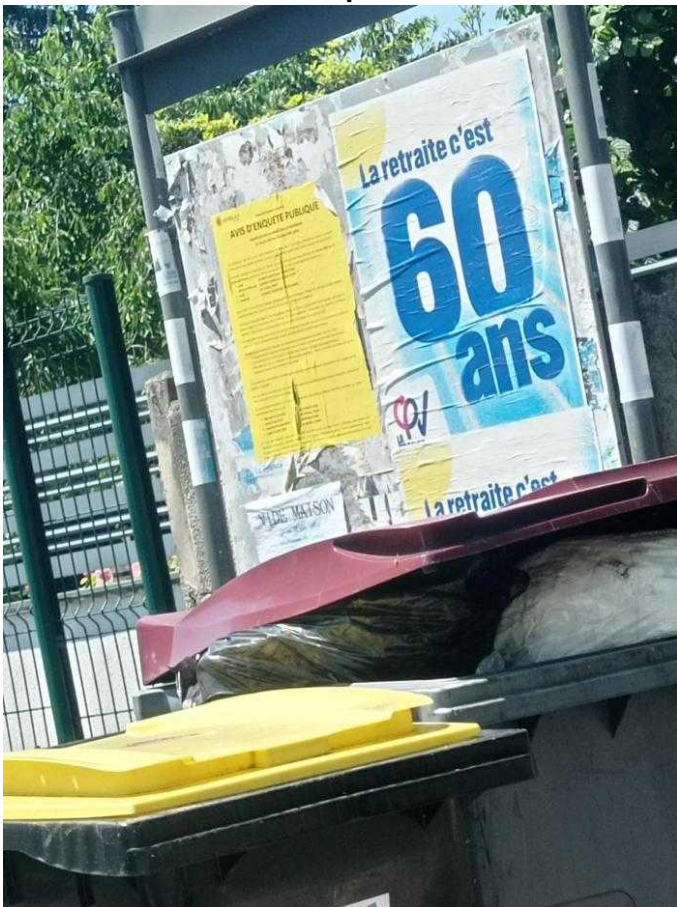
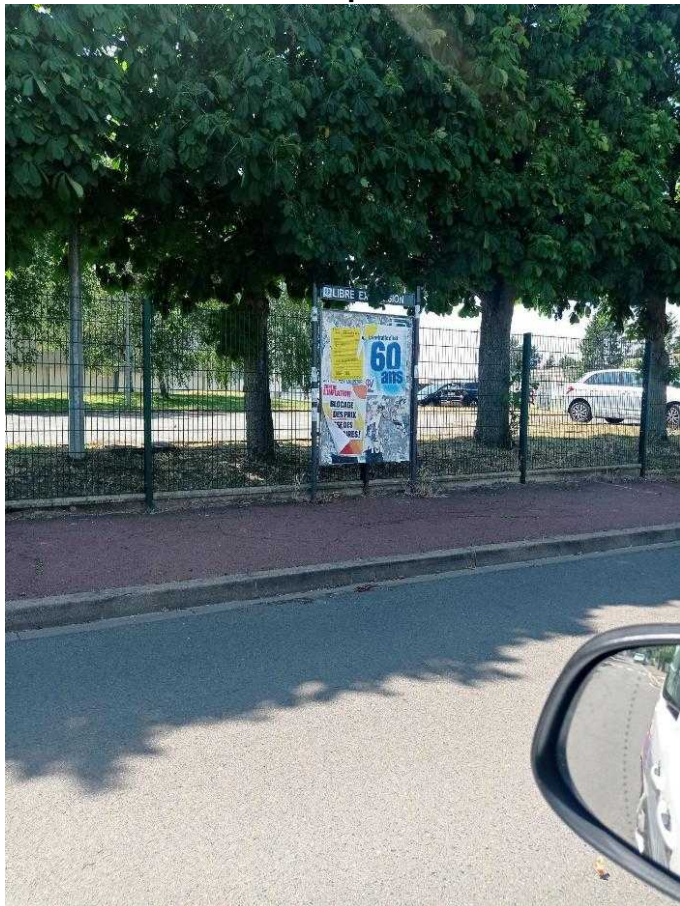


Photo N°11 - <Nouvelle photo>



Santé Kiné, yoga, hypnose, ces autres soins face au cancer ➔ P. VI et VII

Pontoise Au tribunal pour avoir défenestré son bébé ➔ P. I

95

Val-d'Oise • Mercredi 14 juin 2023 • N° 24508 • 1,90 €

Le Parisien



Line Renaud
Infatigable,
elle tourne
à 94 ans

➔ Culture & Loisirs • P. 25

LP-FRED DUCIT



LP/ARNAUD JOURNOIS

Exclusif
Un plan contre
la pénurie de
450 médicaments

➔ Médecine • P. 8 et 9



PSG

Le suspense Mbappé

La star parisienne pourrait quitter le club dès cet été. La direction est prête à le laisser partir, et le Real lui tend les bras. Mais la partie de poker ne fait que commencer.

➔ Fait du jour • P. 2 à 4

DPPIVA-ASP/MATTHEU MIRVELLE

PUBLICITÉ

Le Parisien



SALON DE LA PÂTISSERIE 2023

LE SALON DE LA PÂTISSERIE

DE LA

17-19 JUIN 2023

PARC FLORAL DE PARIS

www.lesalondelapatisserie.fr



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2023 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 - 75 - 77 - 78 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 27 décembre 2022 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 379€ HT - (SAS) 189€ HT - (SASU) 135€ HT - (SNC) 210€ HT - (SARL) 141€ HT - (EURL) 118€ HT. Nomination des liquidateurs des sociétés civiles ou commerciales 210€ HT - CLOTURE de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 106€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) Hors constitutions et nominations des liquidateurs et clôtures : 60 (0,189€ HT) - 75/92/93/94 (0,232€ HT) - 91/77/78/95 (0,221€).

LES MARCHÉS PUBLICS

Consultez aussi nos annonces sur <http://avisdemarches.leparisien.fr>

**Marchés
+ de 90 000 Euros**

Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

**CCAS DE LA VILLE DE
GARGES-LES-GONESSE**

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 26950060900012
Ville : GARGES LES GONESSE
Code Postal : 95140
Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication
Lien vers le profil d'acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gficheconsil/action?PCSLID=CSL_2023_XBIQxW708N

Identifiant interne de la consultation : 23.007
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : A l'attention du Président M. JIMENEZ Benoit

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation : Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Garanties professionnelles
Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : Garanties financières
Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve : Garanties techniques
Technique d'achat : Accord-cadre
Date et heure limite de réception des plis 07 juillet 2023 à 12 h 00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : CCAS de la Ville de Garges-les-Gonesses

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Transport collectif et individuel au bénéfice des personnes retraitées et/ou handicapées
Code CPV principal
Descripteur principal : 60000000
Type de marché : Services
Description succincte du marché : Transport collectif et individuel au bénéfice des personnes retraitées et/ou handicapées
Mots descripteurs : Transport,

Lieu principal d'exécution du marché : Ville de GLG
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée (HT) : 135000 euros
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non

Section 6 : Informations Complémentaires
Visite obligatoire : Non
Date d'envoi du présent avis : 09/06/2023

Constitution de société

Par acte authentique en date du 30/05/2023, il a été constitué une SASU dénommée :

L'ATELIER HOOKAH

Siège social : 1, AVENUE DE LA DIVISION LECLERC 95170 DEUIL-LA-BARRE Capital : 1000 € Objet social : Achat et ventes de cigarette électronique, Chicha, Accessoires de la Chicha. Parfum et accessoires pour cigarette électronique et de chicha charbon. Président : M CUSOL Ilyas demeurant à 4 place Jacques Prevert 95270 SAINT-MARTIN-DU-TERRE élu pour une durée illimitée Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PONTOISE.

Par acte SSP du 07/06/2023 il a été constitué une SASU dénommée : MB CONCEPT
Siège social : 05 rue Ferdinand de Lesseps 95190 GOUSSAINVILLE Capital : 2.000 €
Objet : Travaux de peinture, sols, électricité, plomberie, isolation, rénovation
Président : M. KHAN BIBI Mukhtar ahmed 13 bis rue ampère 95190 GOUSSAINVILLE Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de PONTOISE

Divers société

YARINE

SARL au capital de 80.000 € Siège social : 35 ter rue DOUCE FEVE 95100 ARGENTEUIL RCS PONTOISE 788429538

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 11/06/2023, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2023, il a été nommé liquidateur(s) Mme BOU-DOUR SORRYA demeurant au 35 TER RUE DOUCE FEVE 95100 ARGENTEUIL et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de PONTOISE.

Enquête publique

AVIS D'INSERTION

COMMUNE DE WY DIT JOLI VILLAGE

AVIS DE MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DU PROJET D'ÉLABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE WY DIT JOLI VILLAGE.

En application des dispositions de l'arrêté N°2405-2023 de Monsieur le Maire de Wy dit Joli Village du 24 mai 2023, le projet d'établissement du schéma directeur d'assainissement de la commune de Wy dit Joli Village sera soumis à enquête publique durant 30 jours consécutifs, à compter du 13 juin 2023 à 09H00 et jusqu'au 12 juillet 2023 à 18H30 inclus.

Monsieur THYS Pascal, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal administratif de CERGY-PONTOISE

Pendant le délai susvisé le dossier soumis à enquête sera consultable en mairie pendant les heures d'ouverture, soit les mercredis et vendredis de 13H30 à 18H30, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://wy-dit-joli-village.fr/>

Durant le délai d'enquête, le public pourra formuler ses observations :

- Sur le registre papier ouvert à cet effet à la mairie.
- Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique sur la création du schéma d'assainissement à l'adresse suivante : Mairie de Wy dit Joli Village, à l'attention du commissaire enquêteur, 4 rue de la Mairie 95420 WY DIT JOLI VILLAGE.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie.wy-dit-joli-village@wanadoo.fr

En outre une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie de Wy dit Joli Village le mardi 13 juin 2023 de 09h00 à 12h00 et le lundi 19 juin 2023 de 09h00 à 12h00, afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

COMMUNE D'HERBLAY-SUR-SEINE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU 14 JUIN 2023 AU 17 JUILLET

2023 INCLUS

Par Arrêté en date du 23 mai 2023, Monsieur le Maire de la Commune d'Herblay-sur-Seine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête publique se déroulera en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, du 14 juin 2023 au 17 juillet 2023 inclus, soit durant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture :
* Lundi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
* Mardi et Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
* Jeudi de 12h30 à 19h30
* Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

A cet effet, le Président du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné M. Philippe ZELLER, ministre plénipotentiaire hors classe en retraite, en qualité de Commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce dernier. Ils seront également consultables sur internet à l'adresse suivante : <https://www.herblaysur-seine.fr/au-quotidien/amenagement-et-urbanisme/>

Un poste informatique permettant de consulter le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

- Consignées sur les registres d'enquête ouverts en Mairie, au Centre administratif Saint-Vincent
- Adressées par voie électronique à l'adresse mail suivante : enquetepublique@herblay.fr
- Adressées par écrit à : Monsieur le Commissaire enquêteur - Mairie d'Herblay-sur-Seine, 43 rue du Général de Gaulle 95220 HERBLAY-SUR-SEINE

L'ensemble des observations et propositions déposées seront également consultables sur la page internet dédiée à l'enquête.

Les courriers et courriels reçus en dehors des dates de l'enquête publique seront considérés comme hors délai et ne pourront être pris en compte.

Le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Herblay-sur-Seine, au Centre administratif Saint-Vincent, les :

- * Mercredi 14 juin 2023 de 14h30 à 17h30
- * Jeudi 22 juin 2023 de 16h00 à 19h00
- * Vendredi 07 juillet 2023 de 9h00 à 12h00
- * Jeudi 13 juillet 2023 de 16h00 à 19h00

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant une année à la Mairie d'Herblay-sur-Seine, Centre administratif Saint-Vincent aux jours et heures habituels d'ouverture. Les documents seront également consultables sur le site internet de la Ville (www.herblaysur-seine.fr).

Insertions diverses

la SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES ET FINANCIERES «SO.CA.F.», 26 Avenue de Suffren, PARIS 15 eme, fait savoir que la garantie qu'elle a accordée à :
S.A.R.L. KER GESTION
57 rue Constantin Pecqueur
95150 TAVERNY
SIREN: 441269040
pour les opérations de :
GESTION IMMOBILIERE
SYNDIC DE COPROPRIETE
visées par la loi du 2 Janvier 1970, cessera TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être pro-

duites au siège de la SO.CA.F. dans les trois mois de cette insertion sous la référence RN / SP. 22 187

BATI ART SASU au capital de 2.000 € sise 58 RUE DE LA REPUBLIQUE 95200 SARCELLES 913678512 RCS de PONTOISE, Par décision de l'AGE du 17/05/2023, il a été décidé de : - prendre acte du départ du Président M. ASAD Muhammad Talha démissionnaire. - augmenter le capital social de 8.000 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 10.000 € - transférer le siège social au 2 Rue de Bellevue 95200 SARCELLES - remplacer l'objet social par : Renovation Intérieure - transformer la société en SARL sans création d'un être moral nouveau, à compter du 17/05/2023 - nommer Gérard M. SHEIKH Muhammad Qazafi asad 58 rue de la république 95200 SARCELLES Mention au RCS de PONTOISE

Publiez votre annonce légale avec Le Parisien

- Formulaires certifiés pour une annonce conforme
- Attestation de parution pour le greffe gratuite sous 1h
- Paiement 100% sécurisé
- Affichage en temps réel

Rdv sur leparisien.annonces-legales.fr

ferrari publicité

**VENTES JUDICIAIRES
IMMOBILIÈRES
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Ferrari&Cie 7, Rue Sainte-Anne – 75001 Paris
Agence de Publicité Légale, Judiciaire, Institutionnelle et Formalités des sociétés

Contact : e.mail : agence@ferrari.fr Tél. : 01 42 96 05 50 Toutes nos annonces sur : www.ferrari.fr

Pour la publication de vos annonces légales et judiciaires Contactez-nous : agence@ferrari.fr Tél. 01 42 96 05 50

Département 95 - L'Echo Régional - Mercredi 14 juin 2023

Vie de sociétés

7329815101 - VS

FRANCE EUROBAT SARL

SARL
Au capital de 7 000 euros
Siège social :
383-385, rue de la Belle-Étoile
95700 ROISSY-EN-FRANCE
889 543 484 RCS de Pontoise

DISSOLUTION

L'AGE du 24/02/2022 a décidé de la dissolution et sa mise en liquidation amiable, nommé liquidateur M. MACELUS Theodule, demeurant 13, rue Parquet, 95160 Montmorency, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Pontoise.

7329833401 - VS

FRANCE EUROBAT SARL

SARL au capital de 7 000 euros
Siège social :
383-385, rue de la Belle Étoile
95700 ROISSY-EN-FRANCE
889 543 484 RCS de Pontoise

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 24 février 2022, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MACELUS Theodule, demeurant 13, rue Parquet, 95160 Montmorency pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de clôture seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Pontoise.
Radiation au RCS de Pontoise.

7331340401 - VS



AVR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 25 000 euros
Siège social :
12, rue de l'Église
95450 COMMENY
900 626 466 RCS Pontoise

OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 2 juin 2023, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat, revente et location de tous véhicules, matériels et engins et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

7331728301 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 1 juin 2023, à Paris :

Dénomination : En résidence.
Forme : société par actions simplifiée.
Siège social : 9, rue de l'Ermitage, 95160 Montmorency.
Objet : création et développement, production et commercialisation de mobilier, objets de décoration et architecture intérieure.
Durée de la société : 99 années(s).
Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 1 000 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : sauf clause contraire prévue contractuellement entre les actionnaires, les cessions d'actions sont libres. Cette disposition est applicable tant pour les cessions entre actionnaires que pour celles impliquant un tiers.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.
Ont été nommés :
Président : M. Alexandre ROUSSARD, 144, rue la Fayette, 75010 Paris.
Directeur général : Mme Sarah MARTINEZ, 9, rue de l'Ermitage, 95160 Montmorency.
La société sera immatriculée au RCS Pontoise.

7331423601 - VS



AVIS DE TRANSFORMATION

Le 15 avril 2023, l'actionnaire unique de la société SAS RENAISSANCE PEINTURE, SASU au capital de 4 600 euros, siège social : 43, rue de Gisors, 95300 Pontoise, 890 702 020 RCS Pontoise, a décidé de transformer la SASU en EURL à compter du même jour. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. A été nommé gérant M. Riyad BOUZIDI demeurant 23, allée de la Colline, 78670 Villennes-sur-Seine ; et a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient :
"RENAISSANCE PEINTURE".
Modification au RCS de Pontoise.

7331425801 - VS



30, rue Paul Langevin
Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
13290 AIX-EN-PROVENCE

INGINNOV OUVRAGES

SAS au capital de 4 000 euros
Siège social :
20, avenue de l'Orangerie
95800 CERGY
RCS Pontoise 911 292 951

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2023, il a été décidé de transférer le siège social au 4, allée des Amandiers, 84510 Caumont-sur-Durance à compter du 1er juin 2023.
Radiation au RCS de Pontoise et immatriculation au RCS d'Avignon.

7331175101 - VS

GOODFELLAS PRODUCTION SAS

Au capital de 1 000 euros
6, allée de l'Orangerie
95160 MONTMORENCY
519 002 257 RCS Pontoise

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 1er juin 2023, il a été pris acte transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau, à compter du 1er juin 2023.

La dénomination de la société, son capital, son siège, sa durée, son objet et la date de clôture de son exercice demeurent inchangés.

Gérance : M. Thierry MARCELLIN demeurant 6, allée de l'Orangerie, 95160 Montmorency.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de Pontoise.

7330305301 - VS

C ET M

SNC en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : 404 route de Conflans
95220 HERBLAY
839 705 712 RCS Pontoise

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGE du 17/10/2022 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/10/2022. Dépôt au RCS de Pontoise.

7331618001 - VS

ENERTRAG GESTION POITOU CHARENTES VIII

Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9, mail Gay Lussac
95000 NEUVILLE-SUR-OISE
910 228 824 RCS Pontoise

OBJET SOCIAL ET DÉNOMINATION SOCIALE

Suivant décisions de l'associé unique en date du 12 juin 2023, l'associé unique a décidé de :

- la modification de l'objet social de la société et de l'article 2 des statuts y afférent :

- Ancienne mention
La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- le développement de projets éoliens et/ou photovoltaïques ainsi que l'exploitation technique et commerciale de centrales éoliennes et/ou solaires destinées à la production et à la vente d'électricité ;
- la gérance de toutes sociétés en commandite simple et plus généralement l'exercice de tout mandat dans toute société exerçant les activités décrites au paragraphe précédent ;
- et, généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles de contribuer à son développement.

Nouvelle mention
La société a pour objet en France et dans tous pays :

- le développement de projets éoliens et/ou photovoltaïques ainsi que l'exploitation technique et commerciale de centrales éoliennes et/ou solaires destinées à la production et à la vente d'électricité ;
- et, généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société ou susceptibles de contribuer à son développement.

La modification de la dénomination de la société en ENERTRAG ARDENNES DOUBLE EPINE et de l'article 3 des statuts y afférent :

Ancienne mention :

La dénomination de la société est : ENERTRAG GESTION POITOU CHARENTES VIII

Dans tous les actes, factures, annonces, publications et autres documents émanant de la société, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie des mots écrits lisiblement «société par actions simplifiée» ou des initiales «SAS» et de l'indication du montant du capital social.

Nouvelle mention :

La dénomination de la société est : ENERTRAG ARDENNES DOUBLE EPINE

Le reste de l'article reste inchangé.
Mention au RCS de Pontoise.

Le Président.

Avis administratifs

7329877701 - AA

Commune d'HERBLAY-SUR-SEINE

Modification du Plan local d'urbanisme

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 23 mai 2023, M. le Maire de la commune d'Herblay-sur-Seine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique, portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'enquête publique se déroulera en mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, du 14 juin 2023 au 17 juillet 2023 inclus, soit durant 34 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30,
- jeudi de 12 h 30 à 19 h 30,
- vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00.

A cet effet, le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné M. Philippe ZELLER, ministre plénipotentiaire hors classe en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, aux jours et heures habituels d'ouverture de ce dernier. Ils seront également consultables sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.herblaysurseine.fr/au-quotidien/amenagement-et-urbanisme/>

Un poste informatique permettant de consulter le dossier d'enquête sera mis à la disposition du public en mairie, au Centre administratif Saint-Vincent, dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

- consignées sur les registres d'enquête ouverts en mairie, au Centre administratif Saint-Vincent
- Adressées par voie électronique à l'adresse mail suivante :

enquetepublique@herblay.fr

- Adressées par écrit à : M. le Commissaire Enquêteur, Mairie d'Herblay-sur-Seine, 43, rue du Général-de-Gaulle, 95220 Herblay-sur-Seine.

L'ensemble des observations et propositions déposées seront également consultables sur la page internet dédiée à l'enquête.

Les courriers et courriels reçus en dehors des dates de l'enquête publique seront considérés comme hors délai et ne pourront être pris en compte.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Herblay-sur-Seine, au Centre administratif Saint-Vincent, les :

- mercredi 14 juin 2023 de 14 h 30 à 17 h 30,
- jeudi 22 juin 2023 de 16 h 00 à 19 h 00,
- vendredi 7 juillet 2023 de 9 h 00 à 12 h 00,
- jeudi 13 juillet 2023 de 16 h 00 à 19 h 00.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public, pendant une année à la mairie d'Herblay-sur-Seine, Centre administratif Saint-Vincent aux jours et heures habituels d'ouverture. Les documents seront également consultables sur le site internet de la Ville (www.herblaysurseine.fr).

Régime matrimonial

7331588801 - RM

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me RIBEAX-MARCHESE, notaire au sein de la SCP "Méryl PANZETTA-DANCIE et Éric PER-RAULT, notaires associés, titulaire d'un office notarial" à Pontoise, 27 bis, boulevard Jean-Jaurès, CRPCEN 95007, le 1er juin 2023, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial par ajout d'une clause de préciput entre M. Pierre Francis Désiré MONTI, retraité, et Mme Béatrice Dominique Florence COUSINARD, retraitée, demeurant à L'Isle-Adam (95290), 9 bis, avenue Francis Carco, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean VIGNAL, notaire à Pontoise, le 26 septembre 1980.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

Pour insertion,
Le Notaire.

7331471301 - RM



AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable

(article 1397 al 3 du c.c.v.)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Aurélien LHERBIER, notaire associé de la SCP "Stéphane LHERBIER, François SANSOT, Aurélien LHERBIER et Emmanuelle DARMON, notaires associés" à Montmorency (95160), 11, rue de Jaigny, M. Erick Bernard Ernest Ghislain EUGÈNE né à Soisy-sous-Montmorency (95230) le 4 novembre 1948 et Mme Béatrice Marie-Geneviève CHAILLOU, née à Niort (79000) le 19 octobre 1952, demeurant ensemble à Ermont (95120), 23, rue Berthelot, mariés sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Niort (79000), le 17 mars 1978, ont convenu d'aménager leur régime matrimonial en lui adjoignant une société d'acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à Maître Aurélien LHERBIER, notaire à Montmorency (95160), 11, rue de Jaigny où domicile a été élu à cet effet, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code civil.

vii.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis.

Autres légales

7331278901 - LP

Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 5 juin 2023.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE MECA-DEC, 43, rue Victor-Basch, 95110 Sannois. RCS Pontoise 380 499 392. RM 380 499 392. Activité : mécanique industrielle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 mai 2023, désignant liquidateur Selarl De Keating prise en la personne de Me Christian Hart De Keating, 1-3, boulevard Jean-Jaurès, 95300 Pontoise, et désignant administrateur judiciaire SELARL Blierot Et Associés, 50, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise avec les pouvoirs de prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de la cession de l'entreprise. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7331279201 - LP

Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 5 juin 2023.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE L'ÉPI D'ÉZANVILLE, 33, rue du Tiers Pot, centre commercial Zac des Doucettes, 95140 Garges-lès-Gonesse. RCS Pontoise 491 590 840. RM 491 590 840. Activité : boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 15 septembre 2022 désignant administrateur SELARL Blierot Et Associés - 50, rue Victor-Hugo, 95300 Pontoise avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes de gestion, mandataire judiciaire SELARL Fides prise en la personne de Me Sabine ROCHER - 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.

7331280501 - LP

Date de jugement du Tribunal de commerce de Pontoise : 5 juin 2023.

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE À ASSOCIÉ UNIQUE TEAM MAR'HOUSE, 6, square des Artistes, 95520 Osny. RCS Pontoise 884203514. RM 884 203 514. Activité : travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 26 mai 2023 désignant mandataire judiciaire SELARL Fides prise en la personne de Me Sabine ROCHER, 25, rue de Gisors, 95300 Pontoise. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Annonces légales et judiciaires



MEDIALEX
Annonces Légales & Formalités

Faites-nous parvenir vos annonces légales et judiciaires

Vie de société, fonds de commerce, enquête publique, marché public, avis d'attribution, publication judiciaire, vente judiciaire et autre annonce

www.medialex.fr

Mail : annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale : 10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

10, place du Parc-aux-Charettes
95 300 PONTOISE
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 30
e-mail : redaction95@publihebidos.fr
Éditeur : Julien DUCOURET

Société éditrice :

PUBLIHERBODOS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CEDEX 9
Tél standard 02 30 21 60 00
SAS au capital de 34 000 000 €
Siret PUBLIHERBODOS SAS : 437 280 018 01364

Principal actionnaire :
SIPA (représentée par Louis ECHELARD)

Directeur de publication :
Francis GAUNAND

Directeur délégué :
Philippe RIFFLET

Président du directoire :
Francis GAUNAND

Président du conseil de surveillance :
Olivier BONSART

Membres du conseil de surveillance :
Société SIPA (représentée par Louis ECHELARD)
Dominique BILLARD, Olivier BONSART, Maud LÉVRIER, Philippe TOULEMONDE

Impression : Société Cherbougeoise
d'Éditions 50140 CHERBOURG

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 01 34 35 10 07
e-mail : publicite@hebidos.com
www.hebidos.com
Directrice de publicité : Sophie PEZE
Siret Hebidos Communication SAS : 437 737 901 01332

Annonces légales :

Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Val d'Oise

Prix : 1,50 €
Abonnement 1 an : 53,20 €

ISSN 0993-3344
Commission paritaire n° 1225 C 7137

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur



Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100% de fibres recyclées. Eutrophication : 0,010 kg/tonne.



RAPPORT N° 202300 0454

Objet: Vérification de l'affichage de l'enquête publique.

Carte Grise :

Date de délivrance :
1ère Mise en Circul. :
Type de véhicule :

Destinataires :

- M. le Maire d'Herblay.
- M. le Procureur de la République par l'intermédiaire de l'Officier de Police Judiciaire territorialement compétent.
- M. le Responsable de la Police Municipale.
- Archives de la Police Municipale

RAPPORT D'INFORMATION

L'an deux mille vingt trois, le onze du mois de juillet

Nous soussigné(s), Brigadier-Chef Principal LACROIX Eric
Brigadier-Chef Principal SAUVADE Lionel

---Agent(s) de Police Judiciaire Adjoint(s), dûment agréé(s) et assermenté(s)---

---En résidence à HERBLAY SUR SEINE---

---Agissant conformément aux ordres reçus, revêtus de nos uniformes et munis des insignes

apparents réglementaires de notre qualité---

---Vu les articles 21/2°, 21-2, 53, 73, 78-6 et 429 du Code de Procédure Pénale---

---Vu les articles L.511-1 à L.515-1 du Code de la Sécurité Intérieure---

- - -Ce jour, le mardi onze juillet de l'an deux mille vingt-trois, de mission de surveillance générale de notre commune, de patrouille motorisée, montés sur nos véhicules administratifs, sérigraphié "Police Municipale", ayant pour indicatif radio "BMO", en compagnie du Brigadier-chef Principal SAUVADE Lionel, de notre unité.- - -

- - -A notre prise de service, nous recevons pour instruction de vérifier l'affichage de l'enquête publique aux abords des écoles et de la Mairie.- - -

- - -1/Groupe scolaire Jean Moulin, Chemin de la Roue, présence de l'affichage.- - -

- - -2/Ecole Marie Curie, Rue de Conflans, présence de l'affichage.- - -

- - -3/Ecole Pasteur, Rue du Port aux Vins, présence de l'affichage.- - -

- - -4/Groupe scolaire Saint Exupéry, Chemin de Conflans, présence de l'affichage.- - -

- - -5/Groupe scolaire les Chênes, Route de Conflans, présence de l'affichage.- - -

- - -6/Groupe scolaire Jean Jaurès, Rue Maryse Bastié, présence de l'affichage.- - -

- - -7/Groupe scolaire les Buttes Blanches, Rue du Gai Savoir, présence de l'affichage.- - -

- - -8/Stade des Beauregards, Route de Pierrelaye, présence de l'affichage.- - -

- - -9/Centre de Loisirs du Bois des Fontaines, Rue Chateaubriand, présence de l'affichage.- - -

- - -10/DOJO, Chemin de Chennevières, présence de l'affichage.- - -
- - -11/Maison des Copistes, Rue René Benay, présence de l'affichage.- - -
- - -12/COSEC, Rue de l'Orme Macaire, présence de l'affichage.- - -
- - -13/Mairie, Rue du Général de Gaulle, présence de l'affichage.- - -
- - -14/Centre technique municipal, 15 Avenue Paul Langevin.- - -
- - -Nous disons avoir effectué un passage sur chaque point demandé et nous avons relevé la présence de l'affichage.- - -
- - -Nous regagnons notre Poste de Police pour la rédaction de ce présent.- - -
- - -Rapport établi à toutes fins utiles.- - -

Signature du rapport N°2023 000454

Les A.P.J.A. :

Vu et transmis,
Le Chef de Service de Police Municipale